

Association loi 1901
Déclarée en Préfecture du Rhône sous le N° W691103691
SIRET 895 375 822 00015

66 rue Cuvier - 69006 Lyon
06 07 21 45 12
contact@arianelles.org
www.arianelles.org

ARIANELLES ♀
Le fil de solidarité vers l'emploi des femmes



**PRÉSENTATION
SYNTHÉTIQUE**

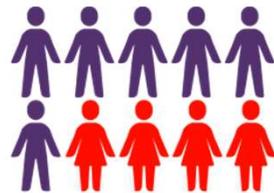
Mise à jour octobre 2024

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Un conseil d'administration structuré autour de sept personnes complémentaires reconnues pour leur particulière expertise sur l'insertion par l'activité économique la question des femmes et l'égalité des chances



FEMMES PRÉCAIRES VENANT DE L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE (ASE)



En 2023, **330 000** personnes étaient sans logement fixe. Parmi elles, **38 %** sont des **femmes** et **40 %** ont connu un parcours d'**Aide Sociale à l'Enfance**.



Les femmes constituent la majorité des personnes **précaires** :

- **53 %** des personnes pauvres
- **57 %** des bénéficiaires du RSA
- **70 %** des bénéficiaires de banques alimentaires

≈ **2 190**

Jeunes majeurs relevant de l'ASE sur la **Métropole de Lyon** en 2022

Parmi eux, seuls **8 %**

suivent une formation de l'enseignement supérieur (contre **52 %** population globale du même âge)

NOTRE VALEUR AJOUTÉE :

Répondre à 3 besoins du territoire insuffisamment couverts



1

Répondre aux impératifs de sécurité et d'insertion de ces femmes en les préparant au métier de commis de restauration



2

Répondre aux besoins urgents et récurrents d'une profession en tension qui a su revoir ses conditions de travail



3

Répondre aux besoins des entreprises et organisations de disposer de lieux confidentiels adaptés pour leurs déjeuners de travail

6 800

**postes non pourvus dans la Métropole de Lyon
(Cuisine et Service)**

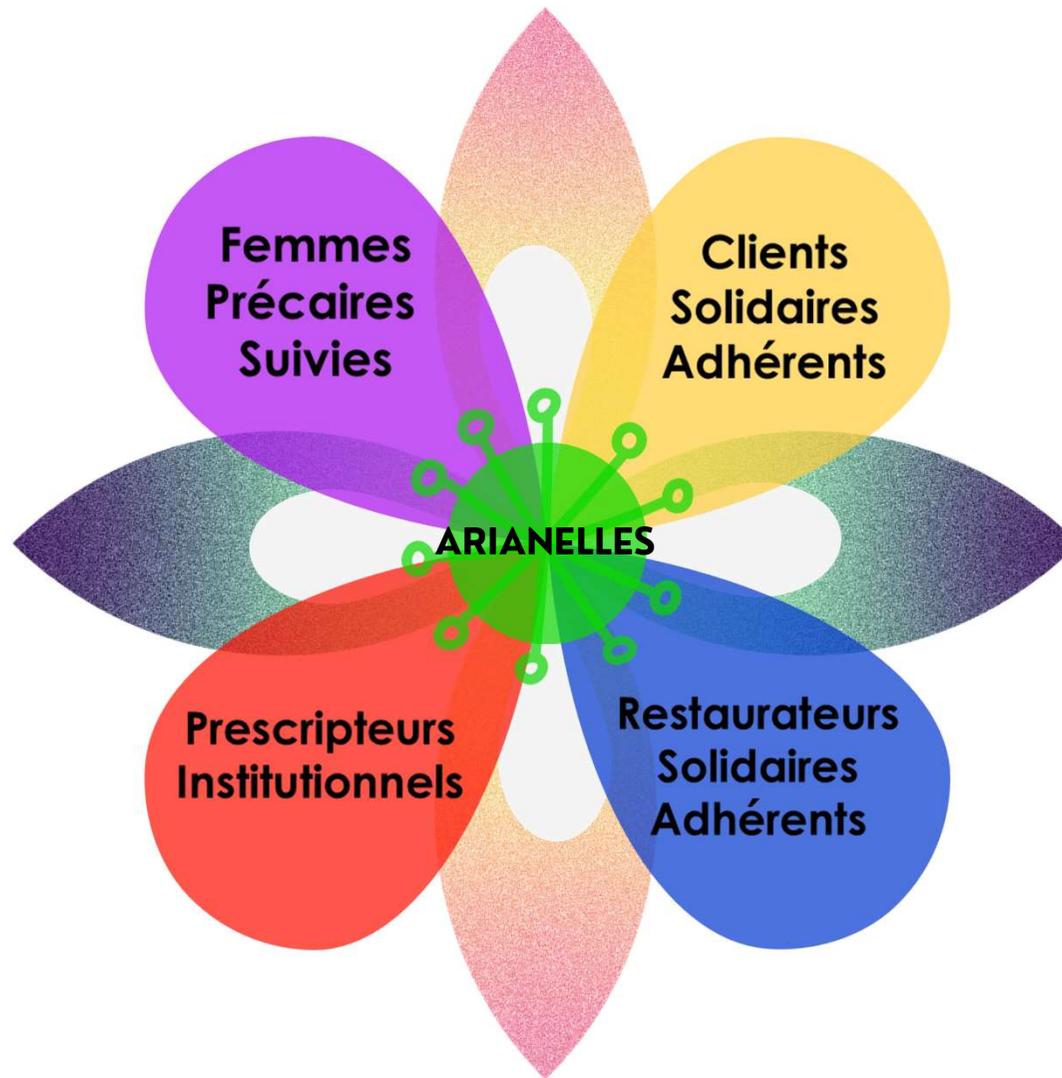
136 000 dans l'hôtellerie-restauration en Auvergne-Rhône-Alpes



Une cuisine locale, bio ou raisonnée

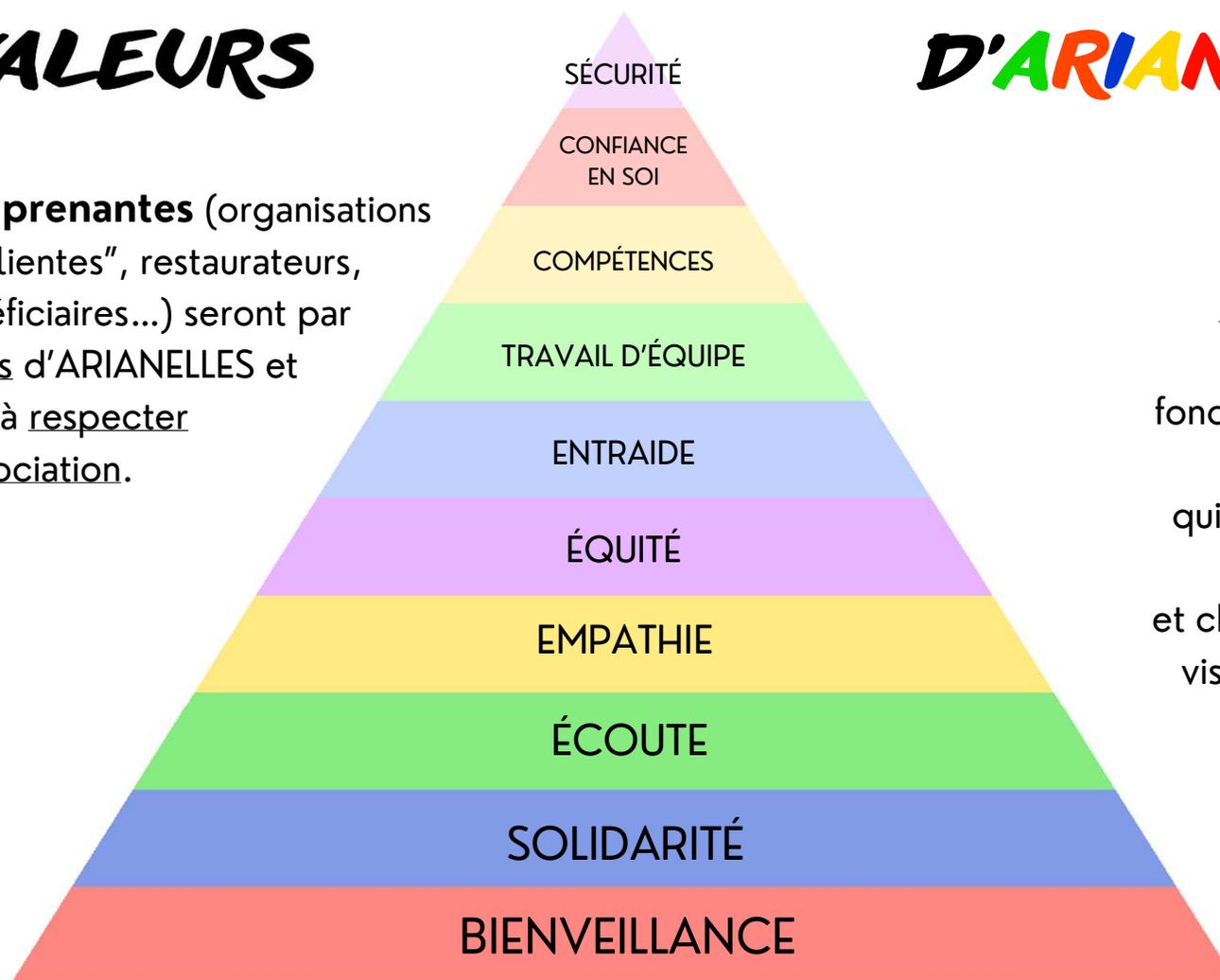
32 jeunes femmes en emploi dans la restauration chaque année

L'ÉCOSYSTÈME D'ARIANELLES



LES VALEURS

Toutes les **parties prenantes** (organisations professionnelles "clientes", restaurateurs, prescripteurs, bénéficiaires...) seront par principe adhérentes d'ARIANELLES et s'engageront alors à respecter les valeurs de l'association.



D'ARIANELLES

La **BIENVEILLANCE** :
Valeur et approche fondamentale au cœur du projet d'ARIANELLES, qui guide chaque action, chaque professionnel et chaque partie prenante vis-à-vis du public cible.

ACCOMPAGNER CES FEMMES VERS UN EMPLOI PERENNE ET SOCIALISANT

Un accompagnement innovant construit en deux temps :

1



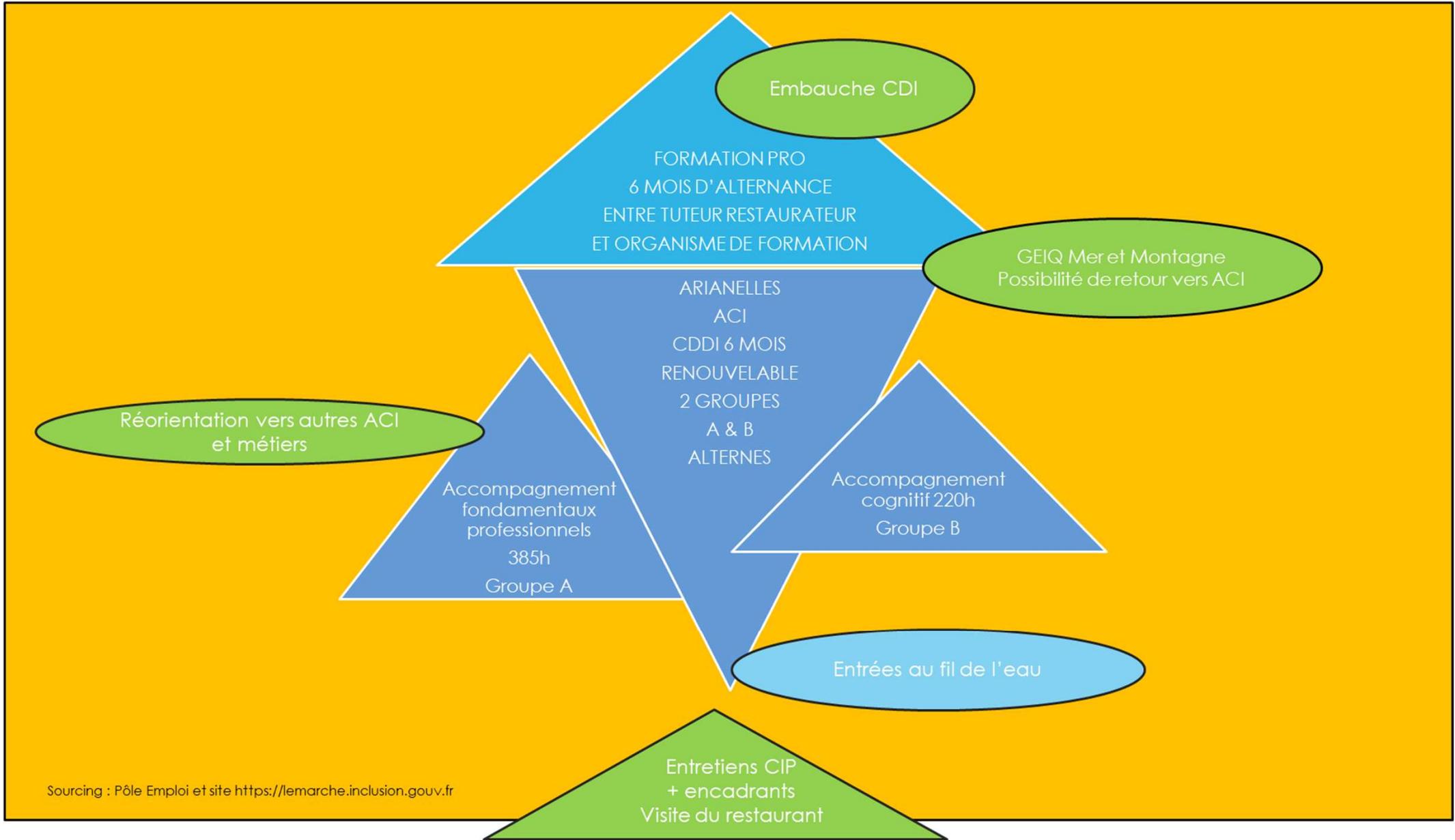
Une période de 6 mois renouvelable (4 mois supplémentaires max) destinée à acquérir les gestes de base, les postures comportementales, l'estime de soi et le sens du travail en équipe sur la base de semaines alternées de 30 et 20h



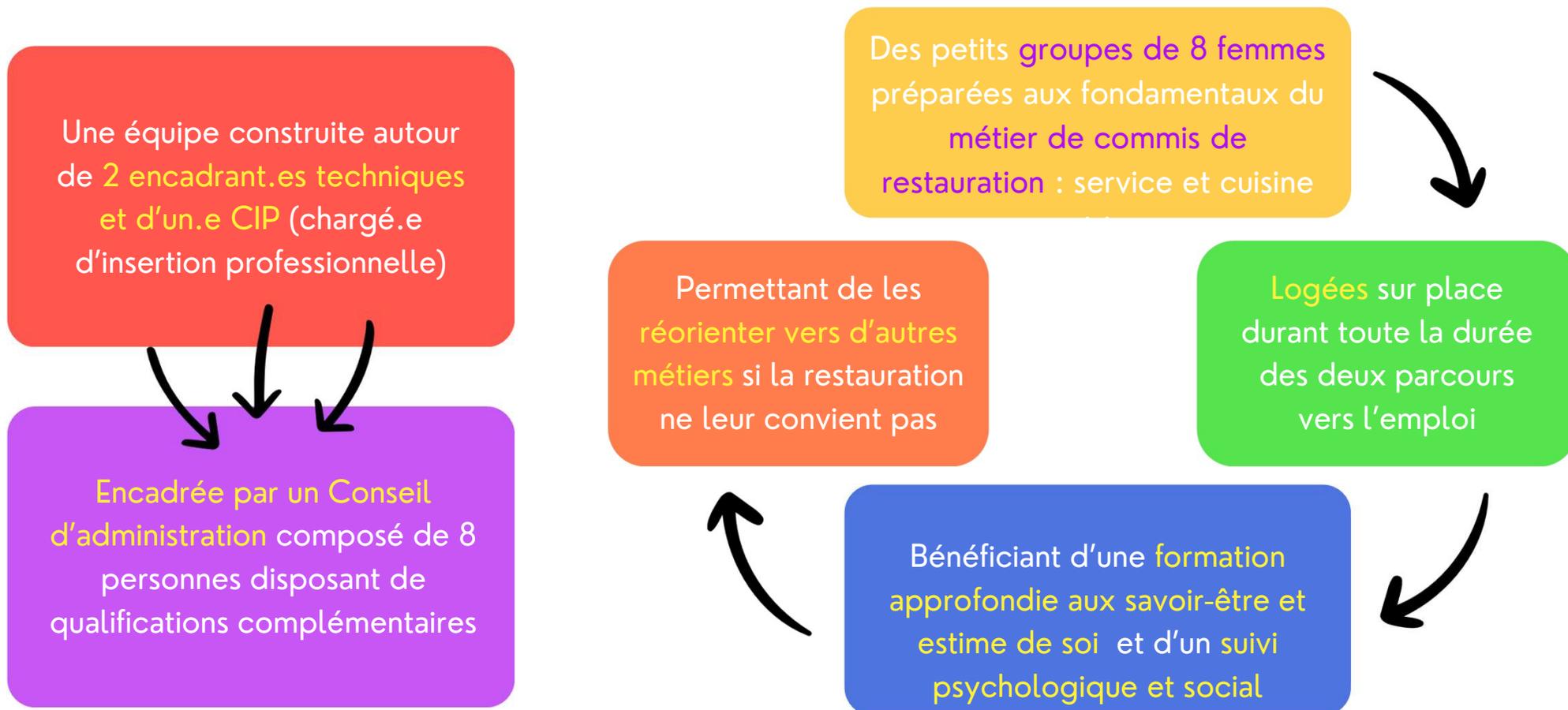
2



Puis une période de 6 mois en situation réelle de travail, chez un restaurateur partenaire qui aura été leur tuteur pendant le premier parcours, en contrat de professionnalisation porté par le GEIQ Mer et Montagne



UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE



UN PARCOURS RÉMUNÉRÉ DÈS L'ENTRÉE

Un **CDDI de 6 mois renouvelable** (4 mois supplémentaires max.) rémunéré sur la base du SMIC horaire, pour un volume mensuel de 110 heures, impliquant l'ouverture du **Pass IAE** (Insertion par l'Activité Economique)

Suivi d'une période en **alternance de 6 mois chez le restaurateur tuteur** adhérent d'ARIANELLES et dans un CFA formant au métier de commis de restauration en vue d'acquérir un diplôme de niveau CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) rémunérée sur la base des grilles de l'alternance

En fin de parcours, elles seront soit **embauchées** par leur tuteur, soit accompagnées vers un autre professionnel

Points réguliers avec le ou la CIP pendant tout le dispositif d'accompagnement
Possibilité de retour vers le 1er parcours en cas de difficultés à s'adapter au rythme en situation réelle de travail

UN PARTENARIAT SOLIDE CONSTRUIT POUR ENCADRER DES JEUNES ADULTES ET LES AIDER A ENTRER DANS LA VIE ACTIVE

CAPSO est un acteur majeur de la protection de l'enfance en Auvergne Rhône-Alpes (36 structures) et particulièrement **sur la Métropole de Lyon** (21 structures).



Dans le cadre du partenariat entre CAPSO et ARIANELLES, **CAPSO se chargera de l'identification des jeunes femmes accompagnées** et veillera à la qualité de leur **encadrement social et culturel** en encadrant les éducateurs spécialisés qui seront logés à demeure. Ils contribueront à l'efficacité de l'accompagnement vers l'émancipation

CAPSO apportera son expertise du champ de l'ASE

TROUVER UN LIEU D'ACTIVITÉ ADAPTÉ AUX BESOINS DU PUBLIC FEMMININ EN SORTIE D'ASE



Afin de résorber le **déficit de capital social, affectif et culturel** dont souffrent les jeunes, et particulièrement les jeunes femmes en sortie de dispositif ASE, la **Métropole de Lyon** nous a expressément demandé d'intégrer leur logement sur place durant l'intégralité de leurs deux parcours.



L'objectif est d'**éviter les sorties sèches de l'ASE** en leur faisant profiter d'une période de préparation à l'autonomie et l'acquisition progressive des prérequis de l'insertion professionnelle et de la vie active, **les menant en douceur vers leur émancipation future.**



UN MÊME LIEU D'ACTIVITÉ ET D'HÉBERGEMENT



Raison pour laquelle nous avons ciblé comme lieu d'activité un hôtel qui permet de **satisfaire dans un même lieu les trois besoins** :

- préparer et former aux métiers de la restauration
- les mettre en contact quotidiennement avec des professionnels sensibilisés à l'objectif social d'ARIANELLES
- prévoir leur logement sur place dans des conditions optimales

Nous recherchons un lieu capable de regrouper un plateau technique composé d'une cuisine pédagogique de 40 M2 plus ses annexes, de salles privatisables de 4, 8, 10 et 50 places et leurs dépendances

Et d'un espace de vie permettant de loger en chambres individuelles les 32 femmes accompagnées annuellement et un encadrant
Porté par un investisseur qui percevra un loyer



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



maison
métropolitaine d'insertion pour l'emploi
Lyon métropole

UN PROJET ENCOURAGÉ PAR LES ACTEURS CONCERNÉS

- L'UMIH du Rhône, principal syndicat de la restauration et le GHR
- Les groupements d'entreprises
- Les acteurs institutionnels concernés :
 - Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité
 - Ville de Lyon et CCAS
 - Métropole, MMIE et Missions Locales
 - Région Auvergne Rhône-Alpes

UN PROJET RENFORCÉ PAR UN TISSU SOLIDE DE PARTENAIRES

Le projet d'ARIANELLES renforce sa légitimité dans ses actions grâce à un réseau de partenaires solidement ancrés sur le territoire de la Métropole, parmi lesquels :

- La CRESS et COORACE, dont ARIANELLES est adhérente, qui l'accompagnent sur la mise en activité du projet
- CAPSO, qui l'accompagnement social des bénéficiaires sur toute la durée du parcours
- ALPES, qui s'occupera de la formation aux compétences de base
- Le GAI SAVOIR et F. CARLINI, qui permettront aux bénéficiaires de faire du théâtre et du Qi Gong en parallèle du dispositif d'accompagnement
- Le GEIQ MER ET MONTAGNE, qui porte les contrats de la deuxième partie du parcours menant vers la professionnalisation

